



PROCES-VERBAL

COMITE SYNDICAL

21 juin 2021 – 18 h

ETAIENT PRESENTS :

Membres Titulaires :

Victor DUDRET, Président

Thierry CARRERE, Bernard PEYROULET, Vice-Présidents

Patrick BURON, Michel CAPERAN, Jean-Marc DENAX, Marc GAIRIN, Philippe LABORDE-RAYNA, André LANUSSE-CAZALÉ, Marc PEDELABAT, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Alain TREPEU.

Membres suppléants :

Kenny BERTONAZZI (a suppléé François BAYROU).

ETAIENT REPRESENTÉES :

Martine RODRIGUEZ (a donné pouvoir à Jean-Marc DENAX), Monique SEMAVOINE (a donné pouvoir à Monsieur le Président).

ETAIENT EXCUSES :

Mohamed AMARA, Claude ANTIN, Michel BERNOS, Marie-Pierre CABANNE, Jean-Yves COURREGES, Jean-Yves LALANNE, Marie-Claire NÉ, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Louis PERES, Josy POUETO, Valérie REVEL, Eric SAUBATTE.

ETAIENT ABSENTS :

Didier LARRAZABAL, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Jérôme MARBOT, Francis PEES.



0 – Approbation des procès-verbaux des séances du 10 mars, 31 mars et 10 mai 2021 (Rapporteur : Monsieur le Président)

Adopté à l'unanimité

1 – Evaluation de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (Rapporteur : Monsieur le Président)

Monsieur Marc GAIRIN évoque la vacance dont la tendance a changé depuis quelques mois.

Monsieur Michel CAPERAN indique qu'il y a 20% de vacance sur la ville de Pau dont une grosse partie insalubre.

Monsieur Jean-Marc DENAX reconnaît que les élus avaient été volontairement optimistes quant au nombre d'habitants attendus sur le territoire du Grand Pau lors de l'élaboration du SCoT, tout en sachant que des signes précurseurs donnaient déjà à voir qu'il y avait un défaut d'intérêt pour le territoire.

Monsieur Bernard PEYROULET fait aussi ce constat et dit qu'il faut se poser la question du pourquoi de cette situation. Pourquoi autant de vacance ? Les élus du Grand Pau ont, selon lui, tout intérêt à imaginer un modèle créatif. Il cite l'exemple de la ville de Reims. Il faut de l'ingénierie pour connaître les bons modèles d'urbanisation. A l'échelle du Grand Pau, il faut avoir cette réflexion.

Monsieur Michel CAPERAN souhaite retrouver sur la ville de Pau la strate des 90 000 habitants. Le cœur de ville y a perdu 3000 habitants. Une méthode de travail est à trouver.

Monsieur Marc GAIRIN évoque l'habitat social. Avant de faire de nouveaux logements, il faut utiliser l'existant, et être vigilant.

Monsieur Thierry CARRERE souhaite que les élus changent leur regard et fassent de la prospective pour rendre le territoire plus attractif. Il faut répondre aux envies des habitants. Il y a une nécessité d'équilibre. Il faut capitaliser sur l'attractivité du territoire, il faut accueillir des tranches d'âge stratégiques.

Adopté à l'unanimité

2 – Prescription de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (Rapporteur : Monsieur le Président)

Monsieur Marc GAIRIN indique que vouloir caractériser les zones c'est déjà les spécialiser, que cela a des effets pervers. Le terme le gêne et il demande à ce qu'il soit modifié.

Adopté à l'unanimité

3 – Décision modificative de crédits N°1 (Rapporteur : Monsieur le Président)

Adopté à l'unanimité

22

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.